



Le CAUE du Puy-de-Dôme est à l'initiative d'un cycle de débats prospectifs sur la thématique « Ville & Nature ». La volonté d'organiser ces événements est née de l'envie de montrer comment la fusion « ville nature » peut anticiper et accompagner la mutation de nos territoires et l'évolution de nos sociétés. Le renforcement du lien au naturel, le bien-fondé « retour à la terre » est une attente sociale du contexte urbain. Face à une urbanisation sans cesse croissante, il est vital de ne pas perdre le contact avec le végétal au sein de nos cités. Plus qu'un acte purement esthétique, le végétal participe à la qualité du cadre de vie (ville). Créateur de lien social, porteur d'une identité culturelle, facteur de bien-être, conservateur de la biodiversité urbaine, élément dynamique de l'attractivité d'un territoire...

Que la ville soit un milieu artificiel par l'homme semble une évidence pour bon nombre d'entre nous. Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la ville constitue un espace riche d'une biodiversité adaptée à ses caractéristiques. Des études menées depuis une vingtaine d'années montrent que la nature est bien présente dans nos villes sous des formes et dans des lieux que nous ne soupçonnons pas. Les parcs et jardins contiennent une plus grande biodiversité que les espaces de monocultures périurbains...

## VALEURS ÉCOLOGIQUES DE LA NATURE EN MILIEU URBAIN ? QUELLE BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN ?



### CAUE PUY-DE-DÔME CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organisme départemental de conseils, le CAUE accompagne au quotidien les territoires dans leurs réflexions de projets. Dans le cadre de sa mission de conseil, il intervient aux côtés des collectivités locales... Outil de sensibilisation, de développement de l'information, les missions du CAUE se réalisent dans une approche d'intérêt public garant d'une culture commune. Présent sur le terrain, en situation idéale de capacité d'écoute et d'observation, le CAUE se positionne comme catalyseur pour l'action. Apprendre à voir autrement l'aménagement du territoire, à mieux analyser pour mieux agir, orienter ses choix, valoriser le potentiel des lieux et inscrire des actions innovantes, comme levier de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme durable.



Maison de l'Habitat  
129 av. de la République  
63100 Clermont-Ferrand  
04 73 42 21 20  
contact@caue63.com  
www.caue63.com



### CEN AUVERGNE LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

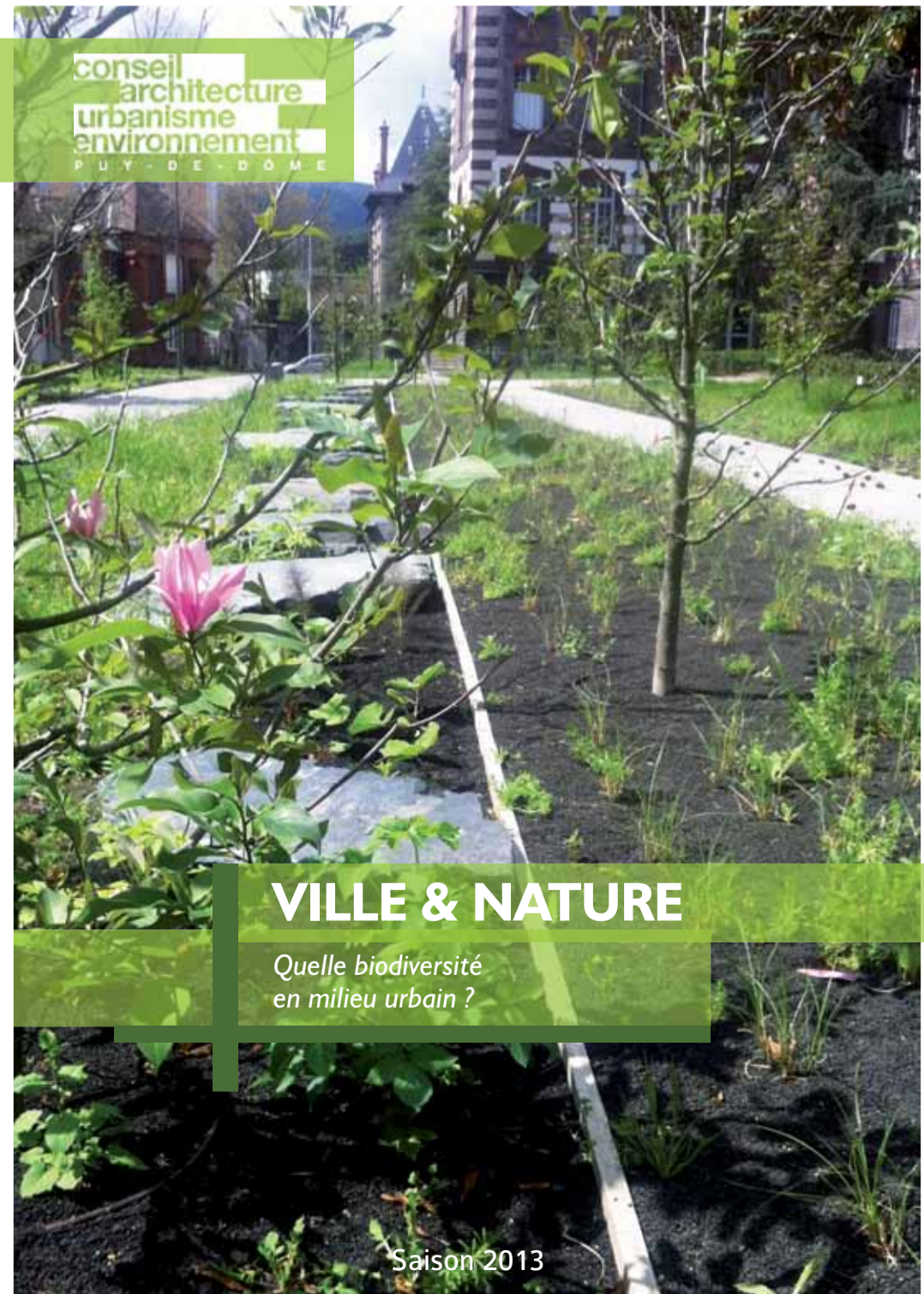
Organisme régional d'intérêt public, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne fait de la nature en ville, une démarche prioritaire. S'appuyant sur une véritable connaissance du milieu (inventaire flore des rues, carte des continuités écologiques...), une forte dimension de gestion (reconnexions de corridors, restauration), le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne maîtrise les enjeux de protection (préservation de sites en milieu urbain et périurbain), assure un rôle d'assistance et de conseil technique aux collectivités / acteurs de l'aménagement. Par ailleurs, cet organisme accompagne les actions de valorisation et de sensibilisation des publics (animation sur détermination flore, aménagements de sites, plaquette...).



Moulin de la Croûte  
Rue Léon Versepey  
63200 Riom  
04 73 63 18 27  
cen-auvergne@espaces-naturels.fr  
www.cen-auvergne.fr



Conception : www.quiplust.com - Crédits photos : CAUE - Robbe - Descœur - CEN Auvergne - Architecte-Paysagiste : Cap Paysage, Pierre Diét - Maître d'ouvrage : Ophis du Puy de Dôme.



conseil  
architecture  
urbanisme  
environnement  
PUY-DE-DÔME

## VILLE & NATURE

Quelle biodiversité en milieu urbain ?

Saison 2013



## ATELIER « VILLE & NATURE » UNIVERSITÉ DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

Dans le cadre de « l'Université de l'accueil de nouvelles populations » organisée par l'ARDTA, le CAUE du Puy-de-Dôme a animé une séance de travail sur la thématique « Ville et Nature » le 27 septembre 2012. Le CAUE en collaboration avec le CEN Auvergne ont organisé un atelier participatif de sensibilisation sur la biodiversité en ville, notamment via les plantes spontanées.

**Pour illustrer de manière pragmatique la présence de la nature en ville, les organisateurs ont sollicité la trentaine de participants qui ont récolté chacun une plante spontanée sur leur chemin de venue. 34 espèces ont ainsi été cueillies, sur Clermont-Ferrand et sa proche couronne, appartenant à 21 familles.**

4 strates sont représentées : muscinale, herbacée, arbuste et jeune arbre. Les plantes exposées possèdent des propriétés variées (menthe, tomate, mauve, oxalis...) et sont globalement représentatives d'une absence de traitement. Ce cortège d'espèce est caractéristique de milieu piétiné. Une insistance est faite sur la présence de 4 espèces exotiques envahissantes (vergerette du canada, vergerette sp, ailanthe faux vernis et buddléia de david), très recouvantes et concurrençant les autres espèces. L'ensemble de ces plantes participent à la biodiversité urbaine et joue notamment un rôle pour la faune : abri, plantes mellifères, nourriture, plante hôte de papillon. De manière générale, ce bref inventaire non exhaustif montre une tendance de Clermont-Ferrand à être ouverte sur les milieux naturels.



### VOUS AVEZ DIT

#### MAUVAISES HERBES ?

« Les mauvaises herbes, ça fait pas propre ! », voilà les remarques souvent entendues lorsque l'on croise au détour d'une ruelle, au recoin d'un trottoir, un pissenlit ou une laitue ayant réussi à croître au milieu des pavés.

Pourtant, la présence de ces herbes folles non prévues dans les plans d'aménagement urbain marque la capacité du végétal à s'adapter aux milieux les moins accueillants. Les plantes spontanées des rues participent à l'implantation de biodiversité en ville (expression de la flore locale, contribution aux continuités écologiques), mais également au confort thermique (rafraîchissement de l'air urbain par le végétal) et visuel (variété des formes et des couleurs).

Au-delà de ces aspects d'aménagement urbain, cette expression du vivant spontané au plus proche de l'artificialisé concourt également à l'enjeu de réappropriation de la nature par l'Homme.



Les plantes spontanées des rues, s'étalant parfois sur un linéaire, participent également à la « trame verte » des milieux urbains en reliant parfois deux espaces boisés ou en tant que strate herbacée.

Afin de faire une « démonstration » du programme « Sauvages de ma rue », le CEN a effectué un relevé des plantes spontanées sur environ 200 mètres de la rue Ledru, en plein centre minéral de Clermont-Ferrand. Les observations ont été principalement en pied de trottoir (au sol).

- 15 espèces ont été notées, appartenant à 9 familles, dont la famille des marguerites (Asteracées), qui était bien représentée (laitue, achillée, pissenlit...).
- 3 espèces exotiques envahissantes (vergerette du canada, vergerette sp et vigne vierge) sont bien présentes et propagées tout le long du trottoir.
- Quelques plantes potagères, comme la laitue, ont essaimé ce coin de rue.
- La présence de 15 espèces sur 200 mètres de rue dans un quartier très minéral traduit ici une diversité relative assez importante.



La végétation spontanée des rues peut devenir un marqueur écologique de gestion des milieux urbains. Comme le souligne les conclusions du programme « Acceptaflore », il est important de communiquer sur sa présence en ville en les intégrant dans les thématiques de nature en ville, de services rendus et pourquoi pas de leur laisser une place dans les programmes d'urbanisme. Ces actions peuvent être menées notamment en liant avec la démarche Phyteauvergne, dans laquelle s'est engagée la Ville de Clermont-Ferrand depuis avril 2013.



### LE REGARD DES PASSANTS SUR

#### LES PLANTES SPONTANÉES DES RUES

Comme l'indique Plante et Cité dans son programme « Acceptaflore », différents regards peuvent être portés sur la végétation spontanée : « pour la majorité des usagers de la ville, sa présence évoque l'idée d'entretien, ou plutôt de défaut d'entretien, en lien avec une perception négative ». D'autres regards traduisent une approche esthétique et paysagère qui « tend à montrer qu'au final, cette végétation participe à l'esthétique environnementale de l'espace public ».

### UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES ET SON RELAIS EN AUVERGNE

#### SAUVAGES DE MA RUE

D'un point de vue écologique, le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN) montre sur son site internet dédié aux « Sauvages de la rue » que « les friches, les pieds des arbres d'alignement, les jardinières, les toits, les murs ou tout autre interstice urbain sont autant de relais indispensables pour assurer la continuité entre les populations de plantes des squares ou des jardins ». Le MNHN indique que « la surface des espaces verts et la façon de les gérer sont des facteurs prépondérants pour expliquer la biodiversité d'un quartier ». Mais qu'en est-il de la flore des rues qui a été très peu étudiée jusque récemment ? Joue-t-elle vraiment un rôle ? Sous quelles conditions ? Pour répondre à ces questions, le Muséum a monté un programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue » (<http://sauvagesdemarue.mnhn.fr>). Jean-Marc Fourvel, fondateur du Jardin Botanique d'Auvergne est le relais du MNHN pour cette initiative qui « précise à quel point il est utile pour les gestionnaires des villes de prendre soin de la flore des rues pour améliorer la biodiversité urbaine et celle des citoyens. Cela permet aussi d'évaluer le type de rue à privilégier pour favoriser la biodiversité ».



L'association « Jardins en Herbes » gère le Jardin Botanique d'Auvergne. Elle a pour but de faire connaître la flore sauvage de notre région. L'opération « Jardins de trottoir » qu'elle a initiée en 2009 s'est déroulée en même temps que « Sauvages de ma rue » au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.  
Contact : [www.jardins-en-herbes.org](http://www.jardins-en-herbes.org)